



Compte rendu de l'Assemblée générale 2020 de FNE Paris

organisée en visioconférence

mercredi 13 mai 2020

17h/18h30

Voir en PJ:

- Feuille de présence des participants.
- Documents statutaires: rapport moral de la présidente, rapport d'activités 2019, rapport financier et tableau de compte de résultat 2019.
- Projet de plan d'action 2020 et BP 2020.
- Liste des candidats pour renouvellement du CA.

Les documents de l'AG -notamment les Power Point présentés en séance- sont à retrouver sur notre site fne-paris.fr

L'AG est ouverte à 17h avec un rappel des conditions techniques de déroulement par visioconférence et de vote des adhérents.

Déroulement de l'ordre du jour:

17h- 17h30: Retour sur l'année 2019

-présentation du rapport moral par la présidente Christine Nedelec.

L'accent est mis sur la crise sanitaire qui renforce notre objectif de défendre à Paris les espaces de nature et de lutter contre l'hyperdensification, qui menace la santé des habitants. Il faut repenser le développement urbain à l'échelle métropolitaine et mieux intégrer les citoyens dans les processus de décision afin de revitaliser la démocratie locale.

-présentation du rapport d'activités par Muriel Martin-Dupray: les actions engagées en 2019 visaient à construire avec les associations parisiennes un ar-

gumentaire environnemental pour les élections municipales de 2020, tout en jouant un rôle de tête de réseau en appui des associations locales dans leurs luttes. Des actions en justice ont été engagées contre des projets écocides et le travail de structuration de la fédération a porté sur le développement du partenariat inter associatif et avec les institutions.

-présentation du rapport financier par la trésorière Muriel Martin-Dupray: une année prudente au niveau des dépenses et marquée par l'attribution des premières subventions publiques.

Vote positif sur les rapports, à l'unanimité des présents .

17h30-18h15: Présentation des projets et de l'équipe pour 2020-2021

-présentation du projet de plan d'action 2020-21: Dans le nouveau contexte créé par la crise sanitaire les priorités sont réaffirmées avec une exigence, celle de la sauvegarde de la santé environnementale avec la demande de sanctuarisation des jardins de pleine terre, de révision du PLU, de moratoire sur les grands projets immobiliers et urbains, de mesures concrètes pour la participation des citoyens aux processus de décisions, au conseil de Paris et dans les conseils d'arrondissements.

-présentation du projet de BP 2020: un budget ambitieux mais réaliste en contenant les dépenses et en réglant nos contentieux sur les projets.

-présentation de la liste des candidats au renouvellement du CA: Rappelons que conformément aux statuts le CA est renouvelé 2 ans après la création de l'association;

20 candidats se présentent dans une seule liste.

La liste des candidats pour le CA a fait l'objet d'un vote positif à l'unanimité des présents.



Un débat a suivi cette présentation. Il a mis l'accent sur plusieurs points:

-La question des mobilités, elle doit être traitée à l'échelle de la métropole. Le rôle du vélo et de la marche sont essentiels pour une ville à circulation apaisée.

-La relation entre ville et santé est à examiner au regard des trois crises: sanitaire, biodiversité et réchauffement climatique;

La densité a accru la mortalité liée à la COVID à Paris: les 13, 18 et 19^{ème} arrondissements ont été les plus touchés par le nombre de décès.

-La crise sanitaire doit permettre de réexaminer des projets que FNE Paris dénonce: L'exemple de Paris Nord Est illustre la nécessité, selon ASA PNE, de réorienter certains projets pour y faire entrer plus de nature, l'urbanisme doit évoluer pour prendre en compte la santé environnementale.

-Le projet de transformation de la Gare du Nord dont le PC doit être déposé entre le 7 et le 24 juillet est aussi évoqué comme projet à repenser complètement

-La reconstruction de l'ESPCI, propriété de la ville de Paris est citée comme projet à réorienter malgré l'abattage déjà réalisé de 40 arbres.

-Les critiques formulées par FNE Paris contre la densification excessive et la pollution automobile deviennent audibles et crédibles car la santé touche chaque habitant.

-Il faut critiquer mais aussi proposer comme le démontrent les contre-projets de l'association G.Eastman pour la transformation de l'institut dentaire en maison de la nature ou ferme urbaine dans le Parc de Choisy Paris 13^{ème}. Il faut revoir le rapport entre le minéral et le végétal dans la ville.

Il est demandé de réexaminer la cession des biens immobiliers de la ville de Paris qui vise à valoriser les actifs. Il est suggéré de demander un RV à E.Grégoire premier adjoint, à ce sujet.



18h15-18h30 : Réunion du nouveau CA qui élit son bureau.

Les membres du CA ont élu à l'unanimité les membres du nouveau bureau.

Le nouveau bureau de FNE Paris est composé de:

Christine NEDELEC Présidente

Catherine MARIE Vice Présidente

Olivier ANSART Vice président

Muriel MARTIN-DUPRAY Trésorière

le secrétariat général sera partagé entre plusieurs membres du bureau et du CA notamment Philippe Khayat et Yves Jouanique..

Le PV de l'AG et la liste des membres du bureau seront communiqués à la préfecture dans les plus brefs délais.

Prochains RV:

Le bureau se réunira chaque semaine le lundi à 10h30 par visioconférence

Le CA se réunira le 17 juin à 14h30

La séance est levée à 18h45.

La présidente
Christine NEDELEC

ANNEXES

AG 2020 FNE Paris
liste de présence
13 mai 2020

Emmanuel Leguy	e.leguy13@free.fr
Respiration 15	respirationparis15@gmail.com
Catherine Ribes	catherine.ribes5@orange.fr
ASA PNE Olivier Ansart	asa.pne18@laposte.net
Muriel Martin-Dupray	muriel.martin-dupray@fne-idf.fr
SOS Paris	sos.paris@orange.fr
Christine Nedelec	chrisnedelec0@gmail.com
Catherine Marie	catherine.marie@free.fr
ADA 13	ada13@ada13.com
Gilles LlÉvin Association Netter Debergue 15ème	projet.debergue@yahoo.com
Monts 14 Patrice Maire	monts14@noos.fr
Martine Das	martine.das@orange.fr

Annick Bizouerne	annickbizouerne@yahoo.fr
Philippe Khayat	philippekhayat@yahoo.fr
Bernard Landau	bernard.landau@bbox.fr
Yves Jouanique	yjouanique@sfr.fr
ARBRES procuration à Christine Nedelec	a_arbres@arbres.org
Albert Levy	alblevy@club-internet.fr
sauvons les arbres de l'îlot navarre (Paris 5è)	alewitan@sfr.fr
Isabelle Madesclaire	isabelle.madesclaire@wanadoo.fr
association defense square Clos Feuquières	contact@respiration vaugirard.org
Pierre Hesbert	pierre.hesbert@hotmail.fr pierre.hesbert2@icloud.com
les amis de la donation Georges Eastman	gmettra@yahoo.fr
Marc Ambroise Rendu procuration à Muriel Martin- Dupray	fortin75@wanadoo.fr
Exemplarité 14 Marc Vigreux	president@exemplarite14.fr
Serge Remy	sergeremy01@gmail.com
Anny Gruska	anny.gruska@free.fr

Marie Christine Chevalier	mc1chevalier@laposte.net
Anne Creusy	acreusy@orange.fr
Défense de l'environnement et du patrimoine du 15 ^e arrond.	phgroult@gmail.com assocdep15@gmail.com
Rue de l'avenir Anne Faure	infosrda@ruedelavenir.com
<u>invités</u>	
Maxime Collin FNE IDF	
Camille Duffour FNE IDF	
Patricia Latka FNE IDF	

Liste des candidats au CA à présenter à l'AG du 13 mai 2020

Le CA est renouvelé tous les 2 ans. Il comprend entre 5 à 21 membres élus par l'AG, il peut associer des experts sans voie délibérative.

Candidats pour le renouvellement du CA à l'AG 2020

Olivier ANSART	ASA PNE - 10 ème, 18 ème, 19 ème
Christine NEDELEC	SOS Paris
Muriel MARTIN-DUPRAY	FNE IDF
Marc AMBROISE RENDU	FNE IDF
Catherine MARIE	FNE Paris-SOS Paris
Yves JOUANIQUE	FNE Paris-SOS Paris
Bernard LANDAU	La Seine n'est pas à vendre
Marie Christine CHEVALIER	ESCPCI/ARRBELV-5ème
Anne FAURE	Rue de l'Avenir (association nationale)
Philippe KHAYAT	SOS Paris
Arlette LEWITANUS	Sauvons les arbres de l'îlot Navarre-5ème
Emmanuel LEGUY	ADA 13-13ème
Marc VIGREUX	Exemplarité 14- 14ème
Georges METTRA	Les Amis de la donation Georges Eastman -13ème
Gerard DER AGOBIAN	Respiration 15- 15 ème
Michelle DUPONT	Les amis du Champ de Mars- 7ème
Martine DAS	Association Netter Debergue -12ème
Georges FETERMAN	Association ARBRES(association nationale)
Philippe NAVARO	Tunnel des Artisans/Collectif Bercy Charenton 12è
Serge REMY	Association Retrouvons le nord pour la Gare du Nord

Candidats pour la fonction d'experts associés au CA

Catherine RIBES	FNE Paris /biodiversité
Olivier RUSSBACH	Cavé Goutte d'Or/urbanisme



Patrice MAIRE Monts 14/patrimoine et paysage
Albert LEVY RES /Santé environnementale
Tanguy LE DANTEC Urbanisme
Isabelle MADESCLAIRE Exemplanté 14/urbanisme

Pour mémoire -Rappel des membres actuels du CA 2018-2019

depuis 2018

Agnès LOZET (+) VP FNE Paris
Olivier ANSART VP FNE Paris
Christine NEDELEC Présidente FNE Paris
Muriel MARTIN-DUPRAY trésorière FNE Paris
Catherine RIBES
Marc AMBROISE RENDU
Olivier RUSSBACH

depuis 2019

Catherine MARIE
Yves JOUANIQUE
Bernard LANDAU
Marie Christine CHEVALIER



Rapport moral de Christine NEDELEC, présidente

AG de FNE Paris 2020

Bonsoir à toutes et tous et bienvenue,

Chers amis ,

Nous aurions aimé vous accueillir à bras ouverts dans la jolie salle de la Mairie du 2^e, mais un monde minuscule et plein d'inconnu a pris d'assaut le nôtre et est en train de reprogrammer entièrement nos vies quand il ne les détruit pas.

Nous espérons que vous et vos familles restez autant que possible épargnés et à l'abri. Nous pensons aussi fort aux personnes atteintes par la maladie ou dans l'incertitude ou la peine. Nous voulons dire à nouveau notre immense reconnaissance envers tous ceux et celles qui œuvrent contre le COVID-19 dans la lumière et dans l'ombre et qui permettent à notre société de survivre dans cette situation de crise.

Nous déplorons de notre côté entre autres, la triste disparition de Pierre Housieux, président de Paris Historique, brutalement fauché par ce virus, un choc et une grande perte pour la défense de Paris.

Cette pandémie nous ramène, si nous l'avions oublié, à la vulnérabilité de notre humanité, à la force de la proximité et de nos solidarités.

Elle nous recentre sur des valeurs plus humaines, plus respectueuses de la nature et des hommes. Elle nous incite à accélérer la transition écologique sans renforcer les inégalités et en sauvegardant un secteur public dont la crise sanitaire a fait reconnaître la mission centrale au coeur de la société.

Malgré la difficulté de la situation, il nous a paru important de tenir cette assemblée générale. Peut-être d'abord pour le Plaisir de se

retrouver, de vous retrouver : cette situation de confinement révèle que la richesse de notre vie est avant toutes choses faite de nos échanges les uns avec les autres.

Nous voulions aussi profiter de cette occasion pour vous rappeler que cette association F N E Paris est la vôtre : Chaque association adhérente et chaque adhérent a sa voix portée au Conseil d'administration et peut orienter la vie de l'association.

Nos associations fédérées et organisées peuvent représenter un formidable outil en ces jours incertains.

Car ces derniers temps, nous entendons beaucoup de beaux discours qui ressemblent à certains de nos rêves mais nous voyons en même temps beaucoup de décisions contradictoires contrevenir à ces idées. Nous ne pouvons pas rester hors du jeu, si nous voulons que Le Monde d'Après soit différent de celui dont nous sortons.

Nos idées directrices n'ont pas changées et sont plus que jamais d'actualité, puisque malheureusement le contexte donne raison aux inquiétudes et alertes que nous n'avons cessé de relayer depuis notre création.

- **Défense de la nature et de l'environnement sous toutes ses formes**
- **Opposition à l'hyperdensification de Paris**
- **Défense d'un Paris métropolitain**
- **Renforcement de la démocratie locale et intégration des citoyens dans le processus de décision**

Notre année 2019 s'est évidemment beaucoup concentrée sur la campagne municipale avec un vrai succès puisque une grande partie de nos idées ont été au cœur de la campagne.

- La construction d'un plaidoyer environnemental thématique et un socle commun de références décliné dans les combats locaux grâce à des groupes de travail
- La mise en œuvre d'une communication environnementale de fond sur l'environnement pour répondre à la communication et au green washing de la ville
- Les soutiens techniques, logistiques, juridiques à nos membres.

A partir des synthèses de notre travail inter associatif « Le Paris que nous voulons », produites pour nos débats avec les candidats aux élections municipales nous comptons alimenter le fond de la réflexion démocratique et les débats sociétaux à venir.

Nous avons programmé notre assemblée générale le mercredi 13 mai en ligne. Nous vous enverrons les documents prochainement et vous demanderons votre approbation pour le rapport moral, financier ainsi que le renouvellement du conseil d'administration.

Nos groupes de travail continuent à se réunir virtuellement malgré la crise :

- **Urbanisme et aménagement : révision du Plan local d'Urbanisme de Paris**
- **Défendre la Nature en ville et les espaces verts**
- **Agir à l'échelle de la Métropole (pollution de l'air, mobilités douces...)**
- **Promouvoir la Santé environnementale**

Il n'est pas trop tard pour participer à ces travaux, n'hésitez pas à vous manifester pour vous joindre à eux, apporter vos idées et témoignages.

Puis nous organiserons dès que possible, à la rentrée, un grand débat sur les actions en justice des associations en présence de juristes de FNE et « Notre Affaire à tous. »



Espérons que notre organisation collective, malgré les carences mises au jour, nous permette d'endiguer ce désastre.

Partageons nos idées: Nous réfléchissons aux meilleures actions à mettre en place actuellement pour continuer à peser dans le débat public notamment à l'occasion des Municipales et pour anticiper ou infléchir les décisions prises à la sortie de cette crise. Nous sommes convaincus du rôle que nos associations ont à y jouer. **Vous avez certainement vous aussi des idées, c'est le moment de les partager entre nous.** C'est pourquoi nous vous proposons d'alimenter notre site FNE Paris en articles, pour diffuser vos propositions. A vos plumes sur contact@fne-paris.fr

La soirée qui commence, va dérouler d'abord sous une forme administrative : le rapport moral que je vous présenterai, le bilan d'activité, le bilan financier que nous soumettrons à votre approbation.ainsi que les candidats au renouvellement de notre CA.

AG du 13 mai 2020



Rapport d'ACTIVITES Janvier-décembre 2019

FNE Paris est la nouvelle appellation, depuis l'AGE du 30 janvier 2018, de Paris Nature Environnement (PNE) association née en septembre 2015.

L'AG annuelle 2019 s'est tenue le 21 janvier 2019 avec présentation du rapport moral, du bilan d'activités 2018 et du rapport financier de l'année 2018. Deux priorités sont affichées dans les objectifs de FNE Paris:

- Défendre l'environnement, selon toutes ses déclinaisons, partant du constat de l'hyperdensification de la capitale , de son impact sur les espaces naturels publics et privés et de ses effets sur la santé des habitants.
- Mobiliser les citoyens et venir en appui aux associations locales et favoriser leur participation à la préservation de la qualité de vie à Paris.

Ces priorités ont été déclinées dans les actions conduites en 2019, seconde année de fonctionnement de l'association avec la nouvelle équipe.

Les actions engagées au cours de l'année 2019.

1.Construire avec les associations parisiennes un argumentaire environnemental commun dans la perspective des élections municipales de 2020.

1.1. animation d'une démarche inter associative de réflexion et d'élaboration de propositions autour de trois thématiques: • urbanisme et aménagement, défense des espaces verts • mobilités à Paris et dans le Grand Paris, • démocratie locale. A cet effet une lettre aux associations parisiennes en date du 1er mars 2019 a précédé l'organisation d'une soirée débat le 25 mars « Le Paris que nous voulons » salle Jean Dame Paris 2ème . Puis six réunions de travail regroupant au total une quarantaine d'associations parisiennes et un public de citoyens se sont déroulées entre mars et décembre 2019.

1.2. Production de documents écrits et audio visuels:

- Des dossiers thématiques ont été élaborés à partir de ces travaux, assortis d'une **carte « Halte au Monopoly urbain à Paris »** et d'une vingtaine de fiches de sites sur les projets urbains posant problème. Ces fiches ont été rédigées en lien avec les associations de terrain. L'ensemble des documents sont consultables sur le site internet de l'association. (fne-paris.fr).
- Les réunions inter associatives ont donné lieu :
 - à la préparation et à la publication d'un **dossier « Le PARIS que nous voulons en 2020 » sur les trois thématiques de travail, formulant les constats et les propositions des associations**
 - à sa **diffusion aux candidats aux élections municipales à Paris**, aux media, aux institutions (DRIEE, Conseil régional, ville de Paris..)
 - à la préparation de l'organisation -le 16 janvier 2020- d'une première réunion d'interpellation des candidats aux Municipales sur les trois thématiques.
 - à la réalisation d'une mini video mise en ligne sur le site fne-paris.fr(octobre 2019) « la parole aux parisiennes et parisiens sur les questions d'environnement à Paris. »

2. Jouer un rôle de tête de réseau et apporter un soutien aux associations locales sur les projets urbains portant atteinte à l'environnement . Utiliser pour ce faire des moyens variés : communiqués de presse, avis dans le cadre d'enquête publiques, manifestations publiques sur sites, tribunes dans les journaux, pétitions, réalisation de fiches de sites, appui aux manifestes et aux démarches contentieuses...

-Soutien aux associations locales:

- Action publique de soutien contre **la Tour triangle** (3 juillet, 7 décembre), en lien avec les associations locales (Paris 15è)
- Soutien aux associations locales contre les projets concernant **la ZAC Bercy Charenton et le projet Gare de Lyon-Daumesnil**(Paris 12è)
- Soutien aux actions publiques et rencontres conduites par le **CTPG sur le Triangle de Gonesse** contre le projet Europacity.(Val d'Olse)

- Soutien aux actions publiques des associations locales contre le projet de construction sur le TEP **terrain d'éducation physique de Ménilmontant** (Paris 11 ème)
- Soutien aux actions publiques des associations locales contre le projet de construction et de destruction d'espaces arborés sur le terrain RATP **Netter Debergue (Paris 12ème)**
- Mobilisation des media et des élus aux côtés de l' association de riverains « Sauvons l'ilot Navarre »contre la construction sur un espace arboré **7 rue de Navarre (Paris 5ème)**
- Mobilisation aux côtés de l'association **Alternatiba-Paris dans la campagne « La rue est à nous »** pour promouvoir des modes de circulations douces et lutter contre la pollution de l'Air par la circulation automobile.
- Mobilisation aux côtés de l'association ARREBLV contre la construction sur un espace vert dans le cadre de la **transformation de l'Ecole de physique chimie EPSCI de la ville de Paris** (Paris 5è)
- Mobilisation aux côtés de l'association **Exemplarité 14** contre le projet de construction sur l'espace vert avenue Reille Paris 14è
- **Contribution à la création du collectif « Retrouvons le nord pour la Gare du Nord »** contre le projet de transformation de la Gare du Nord (Paris 10)
- Appui et signature pétition pour la sauvegarde du **tunnel des artisans** Paris 12è et contre le projet de **ZAC Bercy Charenton**
- Mobilisation aux côtés des riverains sur le réaménagement de l'avenue René Coty Paris 14è

- **Rédaction et dépôt d'avis dans le cadre des enquêtes publiques** : • avis dans la cadre de l'enquête publique Gare de Lyon Daumesnil(mars 2019) • avis loi Essoc (décembre 2018) • avis projet Mille arbres et avis projet Multistrates (janvier 2019) • avis dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de transformation de la Gare du Nord (décembre 2019) • avis dans le cadre de l'enquête publique sur la Gare des Mines Paris 18ème (octobre 2019) • avis dans le cadre de l'enquête publique sur la rénovation de la Tour Montparnasse (Paris 6ème)(juin 2019)

- **Articles** - Tribune sur « sauvons l'ilot Navarre » dans Le Parisien (30 novembre 2019) - Article dans l'hebdomadaire Marianne sur « Halte au Monopoly urbain » (avril 2019) - Tribune dans Reporterre sur les jardins du Troca-

dero (11 juin 2019) - Tribune espaces verts dans Libération (10 septembre 2019)

- **Communiqués de presse:** CP inter associatif sur le jardin du Trocadero-Tour Eiffel (5 septembre 2019) CP inter associatif Halte au Monopoly urbain (26 novembre 2019) CP sur audience Tour Triangle (10 avril 2019) CP sur le jugement du TA sur Tour Triangle (10 mai 2019) CP sur le drame de Notre Dame (5 Mai 2019) CP sur illégalité du projet TEP Ménilmontant (16 mars 2019) CP inter associatif avec collectif sur la Gare du Nord (12 décembre 2019)

- **Pétitions**

Pétition « sauvons les arbres et les espaces de nature de Paris » mars 2019
Pétition « Sauvons la gare du Nord » avec le collectif retrouvons le nord de la gare du nord -Novembre 2019

3. Participer avec d'autres associations à des événements publics sur le climat, la protection de l'environnement (marches, manifestations publiques, colloques, formations ..)

- Participation avec FNE Ile de France aux Manifestations pour le climat(21 septembre 2019)
- **Animation de débats et organisation de rencontres publiques dans le cadre de la semaine de la santé environnementale - ville de Paris :** participation à une table ronde sur l'alimentation , organisation d'un débat sur la pollution de l'air et la santé environnementale avec des médecins et des experts, projection du film « Mares à palabres à Paris » et débat public à la Maison des associations du quartier latin (23 au 28 septembre 2019)
- Participation à la séance du 20 juin 2019 du **conseil des générations futures de Paris « pour une ville verte et ouverte »**
- Soutien à la Pétition « l'Affaire du siècle ».(notre affaire à tous »)
- Participation à la Fête des mares à Paris (mai 2019)
- Participation à la session de formation stratégie de communication organisée par les Amis de la Terre - Participation à l'évènement « Météo et climat »- 25 mai 2019 esplanade de l'Hotel de ville de Paris

- Participation à la rencontre « A qui profite Paris ? » organisée par le journal Le Monde (30 janvier 2019)
- Participation à la formation PLU organisée en lien avec FNE Ile de France (28 septembre 2019)
- Participation aux rencontres du CAC collectif des associations citoyennes sur la démocratie citoyenne et à l'Université des savoirs associatifs (12 octobre 2019)
- Participation à la rencontre « Démocratie participative » du CESER Ile de France (avril 2019)
- Participation aux « assises de la mobilité en Ile de France »(24 septembre 2019) organisées par Ile de France Mobilités
- Participation aux réunions d'évaluation du Plan Climat de Paris (janvier, septembre 2019)
- Participation à l'AG de FNE IDF le 13 avril 2019 et aux 5èmes rencontres régionales de FNE IDF « les associations en action » 29 novembre 2019

4. Engager des actions en justice sur des projets

Pour mémoire :

- suivi du contentieux sur les réservoirs de Charonne et de Grenelle
- suivi de l'évolution du contentieux sur la Tour Triangle avec FNE Ile -de France (Conseil d'Etat)
- suivi du contentieux sur plan Pluie /zonage et assainissement de la ville de Paris - Lancement de contentieux sur les projets Mille arbres et Multistrates (Ré-inventer Paris) Me Cofflard
- Lancement, avec le concours d'avocats, et à l'initiative de FNE Paris d'actions contentieuses sur la modification du PLU de Paris (Me Cofflard), sur ZAC Bercy
- Charenton ainsi que sur le TEP de Ménilmontant(Me Galey, Me Cofflard)

5. Structurer l'association, travailler avec les partenaires institutionnels

- Organisation de réunions mensuelles du bureau de FNE Paris - Dépôt de la demande de l'agrément de protection de l'environnement (article L141-1 du code de l'environnement) le 9 juin 2010 auprès de la préfecture de Paris; l'agrément a été accordé le 17 septembre 2019 pour 5 ans (arrêté n°75-2019-09-17-001.

- Dépôt auprès de Direction générale des finances publiques de la demande de rescrits fiscaux (octobre 2019, puis janvier 2020)
- Participation aux réunions de la commission départementale sur l'urbanisme commercial -CDAC-Préfecture de Paris-collège des associations.
- Participation à des rencontres de travail avec la SOLIDEO, le comité d'organisation COJO, la ville de Paris sur l'impact environnemental des JO 2024 à Paris.(18 janvier, 17 avril,
- Participation aux rencontres avec les associations organisées par la DRIEE et dépôt d'une demande de subvention 2019 sur deux thèmes :mobilisation citoyenne sur le PLU et la défense des espaces verts, climat et santé environnementale.
- Rencontres avec élus et services de la ville de Paris sur différents sujets (espaces verts, santé environnementale, plan climat, impact des JO 2024, urbanisation ..) Dépôt d'une demande de subvention auprès de la ville de Paris sur la sensibilisation du public aux actions de santé environnementale.
- Rénovation du site internet (fne-paris.fr) avec intervention d'un consultant.



mars 2020

Rapport financier 2019

FNE Paris est la nouvelle appellation, depuis l'AGE du 30 janvier 2018, de Paris Nature Environnement, association née en septembre 2015. Le Conseil d'Administration a été renouvelé avec une nouvelle équipe dirigeante .

Il faut mentionner que FNE Paris a obtenu en 2019 l'agrément préfectoral au titre de la protection de l'environnement pour 5 ans.(courrier de M.le Préfet de Paris en date du 17 septembre 2019)

En outre un dossier de demande de rescrits fiscaux a été introduit auprès des services du Ministère des Finances en octobre 2019.

Le budget prévisionnel 2019, deuxième année d'existence de FNE Paris était assez ambitieux (22 000 €) afin notamment de solliciter l'appui de la DRIEE et de la ville de Paris et de fondations privées.

Le montant de la cotisation annuelle validé lors du premier CA est resté inchangé en 2019 : 50€ pour une association locale, 60€ pour une coordination d'associations, 15€ pour un adhérent individuel; un appel est aussi fait aux membres bienfaiteurs (personne physique ou morale).

Les recettes de l'association en 2019 proviennent des dons et cotisations (2000 €) de ses adhérents et des subventions de l'Etat et de la ville de Paris .

FNE Paris a bénéficié en 2019 d'une subvention de 4000 € de la DRIEE versée en juin 2019 La demande de subvention déposée au premier trimestre de 2019 sur le site dédié de la ville de Paris a reçu une réponse positive en fin d'année 2019; la subvention attribuée était d'un montant de 8000€.

Les autres demandes auprès de l'ADEME et des fondations n'ont pas reçu de réponses positives.

Les dépenses ont concerné l'achat de fournitures, des frais de publications et documents d'information, les locations de salles de réunion, les frais de gestion du compte bancaire et l'assurance obligatoire contractée auprès de la GMF.

Les contentieux en cours constituent un poste important de dépenses que les avocats ont accepté d'étaler dans le temps de 2019 sur 2020.

Le développement du site internet a conduit l'association à recourir à des interventions extérieures.

Les finances sont en ordre, le compte est créditeur au 31 décembre 2019 de 981,31 € en tenant compte des provisions pour factures des avocats à régler en 2020 pour des actes de 2019 (3600€) et des contentieux à facturer en 2020 (4500€).

Le décalage entre le budget prévisionnel et le budget réalisé provient du fait que la subvention de la ville de Paris n'est arrivée qu'en décembre 2019 sur le compte de l'association.

L'association ne dispose pas de salariés et n'accueille actuellement pas de stagiaires. Ses actions reposent sur une forte mobilisation des bénévoles et des membres du bureau.

Comme les autres associations membres de FNE Ile de France, FNE Paris a pu bénéficier de l'appui logistique précieux de FNE Ile de France pour certaines de ses réunions.

Elle bénéficie en outre pour sa domiciliation administrative de l'adresse du local de FNE Ile de France.

La trésorière Muriel Martin-Dupray

ANNEE 2019			
Compte de Résultat France Nature Environnement Paris			
CHARGES		PRODUITS	
ACHATS	55,69	RECETTES	1 835,00
FOURNITURES	55,69	COTISATIONS ASSOCIATIONS	1 835,00
SERVICES EXTERIEURS	383,10	SUBVENTIONS D EXPLOITATION	12 000,00
LOCATIONS PONCTUELLES	330,20	SUBVENTION DRIEEI(juillet 2019)	4 000,00
ASSURANCES	42,90	SUBVENTION Ville de PARIS(31 décembre 2019)	8 000,00
		DONS ET MECENAT	1 005,10
		DONS	1 005,10
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 320,15	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
FRAIS DEPLACEMENTS	101,40		
FRAIS POSTAUX	30,20		
REMUNERATIONS PRESTATAIRES (Me Coffiard, Me Galey)	3 440,00		
CONCOURS DIVERS ET COTISATIONS(FNE IDF, CAC)	260,00		
CONCEPTION ET MISE EN PLACE SITE INTERNET	1 280,00		
RECEPTIONS	105,24		
COMMANDE PIECE SOND	45,00		
FRAIS BANCAIRES	58,31		
Provisions pour honoraires avocats	8 100,00		
excedent	981,21		
TOTAL GENERAL	13 858,94	TOTAL GENERAL	14 840,15
Valorisation du travail des bénévoles	150 000	Valorisation du travail des bénévoles	150 000

PLAN D'ACTION 2020 **présenté à l'AG du 13 mai 2020**

1. Poursuivre et développer, en particulier dans le contexte de la réflexion post pandémie et du plan de relance, le travail inter associatif avec nos partenaires et nos experts sur les trois thématiques prioritaires (avec des sous groupes ad hoc en tant que de besoin):

- la densification urbaine et les menaces sur les espaces de nature à Paris,
- les mobilités et le partage de l'espace public
- la participation des citoyens à la vie de la cité et la refondation de la démocratie locale.

Il conviendra d'élargir le champ des réflexions au territoire du Grand Paris en lien avec les équipes de la Métropole du Grand Paris et les collectivités locales et départementales de la première couronne .des propositions seront élaborées en perspective des élections régionales de 2021.

2. Réaffirmer nos positions et développer nos propositions dans le cadre de la poursuite de la campagne des élections municipales. A partir d'un bilan critique des actions déjà engagées avec nos partenaires associatifs pour interpeller les candidats : soirées-débats, communiqués de presse, actions de terrains, réalisation de documents écrits et audiovisuels sur des sujets multiples : lutte contre la pollution de l'air et son impact sur la santé des habitants, promotion des circulations douces, partage de l'espace public, défense des espaces de nature et de la biodiversité, critique de l'hyperdensification urbaine, préservation du patrimoine bâti et architectural, démocratie locale et participation citoyenne, solidarité, mixité sociale et logement.

3. Prendre contact avec la nouvelle équipe municipale de Paris pour demander l'application de nos principales propositions:

- **Une révision générale du règlement d'urbanisme parisien actuel avec une vision d'ensemble métropolitaine** Cette révision générale sera l'occasion de mettre l'environnement, la santé et l'accès au logement pour tous au centre des objectifs de l'urbanisme du 21^{ème} siècle.
- **Un moratoire sur les grands projets emblématiques, immobiliers et urbains qui tournent le dos aux défis environnementaux et climatiques** : Tour Triangle, Tour Montparnasse et son quartier, Projet nouvel R - Inventer Bruneseau, future ZAC Bercy Charenton, transformation des gares en centres commerciaux dont notamment la Gare du Nord, opérations « Ville Multi-strates » et « Mille arbres » sur le périphérique.
- **Une sanctuarisation de tous les jardins en pleine terre, publics et privés, des espaces libres et de nature existants** (cœur d'ilots, ceinture verte, réservoirs d'eau, talus plantés du boulevard périphérique, jardin de la cité universitaire, etc....), des corridors de biodiversité et des bords de Seine.
- **Un plan ambitieux 2020-2045 de création de nouveaux espaces verts publics dans Paris** (jardins de proximité, promenades plantées et parcs urbains) de même ampleur qu'entre 1980 et 2005, soit 140 hectares
- **Un nouveau plan de circulation articulé avec le territoire de la région et du Grand Paris** : privilégier la proximité des usages et les mobilités douces, détourner le trafic auto aux alentours des écoles parisiennes pour limiter la pollution, amplifier le plan vélo Paris/banlieue.
- **Un engagement concret et effectif sur le contrôle des véhicules polluants et sur la mise en œuvre de la ZFE (zone à faible émission) dans le Grand Paris.**

- La poursuite d un encadrement parisien et national strict des loyers ainsi que des locations touristiques saisonnières qui vident Paris de ses habitants.
- Des mesures concrètes pour favoriser la prise en compte de l’avis des parisiens et des associations dans les processus d’élaboration et de suivi des projets qui impactent leur vie quotidiennes . Contribuer en particulier au suivi et à l’évaluation du Plan climat-énergie , du plan biodiversité, du plan de santé environnementale . Mettre en place un nouveau processus de participation aux instances au niveau des conseils d’arrondissements et du Conseil de Paris

4. Renforcer le rôle de tête de réseau de FNE Paris et apporter un soutien aux associations locales sur les projets urbains portant atteinte à l’environnement Utiliser pour ce faire des moyens variés : communiqués de presse, avis dans le cadre d’enquête publiques, manifestations publiques sur sites, tribunes dans les journaux, pétitions, réalisation de fiches de sites, appui aux manifestes et aux démarches contentieuses...

5. Développer les actions de communication par tous les vecteurs possibles et participer avec d’autres associations à des événements pour sensibiliser le grand public sur le climat, la protection de l’environnement : marches, manifestations publiques, colloques, formations ..

Thèmes proposés pour colloques, formations et /ou soirées débats:

- Réviser le PLU de Paris et ouvrir sur une vision métropolitaine , pourquoi faire?
- Renforcer la place de la nature en ville: citoyens et associations, fer de lance des nouvelles initiatives
- Communication numérique et démocratie locale: vrais enjeux, fausses solutions?
- Comment associer les jeunes à la vie de la cité?



- Pour un budget participatif réellement construit avec les citoyens: bilan critique et propositions
- Santé environnementale: pédagogie et formation pour les associations et le grand public
- Mobilités et partage de l' espace public: comment prendre en compte les évolutions techniques et sociétales?

Projets 2019 reportés en 2020

- Formation action sur l'agriculture urbaine
- Développement de la permaculture (agro foresterie..)

6. Suivre les actions engagées en justice sur des projets nocifs pour le climat et la santé des Parisiens, développer de nouveaux contentieux en soutien aux associations locales et communiquer auprès du public sur les enjeux de ces démarches.

7. Poursuivre la structuration de l'association et développer le partenariat (collectifs et associations, partenaires institutionnels , collectivités de l'agglomération parisiennes..)